

**Extrait du registre des délibérations****CONSEIL D'ADMINISTRATION****Mardi 16 décembre 2025**

Albertville, Aliandoz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies la Bâthie, La Giétaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Mantion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Paulin, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tourns-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 9 décembre 2025, s'est réuni le Mardi 16 décembre 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents :

17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°11

18 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°35

17 administrateurs présents à partir de la délibération n°36

Nombre d'administrateurs représentés :

3 administrateurs représentés

Administrateurs présents :

Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES (<i>à partir de la délibération n°12</i>)
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO (<i>jusqu'à la délibération n°35</i>)
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Délibération n° 33
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 16 décembre 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies, La Bâtie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montilleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pailly, Plancherine, Queige, Rognax, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournus-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Enfance-Jeunesse – Convention avec la commune de Verrens Arvey pour la mise à disposition de locaux dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires et secteur Jeunesse du CIAS Arlysère – 2026-2028

Rapporteur : François GAUDIN

Par délibération n°20 du 14 décembre 2022, le Conseil d'administration approuvait la convention de mise à disposition des locaux avec la commune de Verrens Arvey dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires du CIAS Arlysère pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Cette convention arrive à échéance, il convient de la renouveler pour 3 ans pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

La commune de Verrens Arvey mettra à disposition du CIAS Arlysère les locaux de la Maison des associations, sis 173 route des Collets (Niveau 0 et le parc extérieur (pelouse, terrain de pétanque,...) pour les activités périscolaires, extrascolaires (Centre de loisirs) et secteur Jeunesse.

Les locaux seront mis à disposition moyennant une redevance mensuelle de 320 € toutes charges comprises.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve la convention de mise à disposition de locaux avec la commune de Verrens Arvey dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires et secteur Jeunesse du CIAS Arlysère pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention et tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire.
Le Président
Franck LOMBARD

